

## ATTESTATION D'ASSURANCE

Nous soussignés :

VERSPIEREN SA Courtier en Assurances 8 Avenue du Stade de France 93210 SAINT DENIS Certifions que la Société :

BSL CANNES ENTREPRISE PRIVEE DE GARDIENNAGE ET DE SECURITE Immeuble Mallory 91 Bd Carnot 06400 CANNES

Et ce, en qualité d'assuré additionnel sur la police souscrite par la Société BSL ENTREPRISE PRIVEE DE GARDIENNAGE ET DE SECURITE

est titulaire, par notre intermédiaire, auprès de la Compagnie :

ALLIANZ IARD
1 COURS MICHELET
CS 30051
92076 PARIS LA DEFENSE CEDEX

d'une police n° 38.054.963 garantissant les conséquences pécuniaires de la RESPONSABILITE CIVILE pouvant lui incomber à la suite de dommages causés aux tiers dans l'exercice de ses activités telles que définies ci-après :

1-2-3 Prestations de sécurité en tous lieux et avec tous moyens matériels, nécessaires à la surveillance, au gardiennage, au contrôle, à la protection de tous biens meubles ou immeubles ainsi que celle des personnes dont la sécurité y est directement ou indirectement liée.

Toutes modalités d'exercice de ces activités, telles que surveillance directe, itinérante ou statique, rondes, télédétection, télésurveillance, vidéosurveillance, télésécurité, interventions, gardiennage avec chiens, etc. Prévention de tous les types de risques, tels que vols, cambriolages, dégradations, vandalisme, incendie, fuites d'eau ou de gaz, pollutions accidentelles, pannes, explosions, risques industriels, etc.

5a.1-Installation, contrôle, modification, dépannage, maintenance de tout système de détection, protection et/ou d'alarme à distance ou non et/ou de contrôle d'accès. Ces systèmes, ou partie desdits systèmes, peuvent être : préexistants, ou vendus, ou loués, ou installés, totalement ou partiellement par l'Assuré qui peut en être propriétaire ou non.

6-Etudes, audit, conseil et assistance dans la mise en oeuvre de moyens de sécurité.

7-Formation et préparation aux métiers de la sécurité.

## MONTANT DES GARANTIES

## RESPONSABILITE CIVILE EXPLOITATION, PENDANT TRAVAUX, PRESTATIONS (par sinistre)

DOMMAGES CORPORELS	10.000.000€
<u>Dont</u> :	
. Empoisonnements, intoxications alimentaires	1.000.000 €
Empoisonnements, intoxications alimentaires	3.500.000 € par année d'assurance
MATERIELS ET IMMATERIELS CONFONDUS (y compris vol par préposés)	10.000.000 €
<u>Dont</u> : . Dommages immatériels non consécutifs	2 000 000 £
. Atteintes accidentelles à l'environnement (y compris Corporels)	1 000 000 € par appée d'assurance
Accented decidences a renvironmental (y compile corporeis)	1.000.000 e par armee a assarance
RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE, APRES TRAVAUX, PRESTATIONS, LIVRAISONS (par sinistre	
et par année d'assurance)	

## 

La présente attestation, valable du 01.01.2021 au 31.12.2021, sous réserve du paiement complet des primes, est délivrée pour servir et valoir ce que de droit et ne saurait engager l'Assureur en dehors des limites précisées par les clauses et conditions du contrat auquel elle se réfère. La présente attestation n'implique qu'une présomption de garantie à la charge de l'assureur.
Fait à St Denis, le 17.12.2020

Siège social :

1, avenue François-Mitterrand BP 30200 – 59446 Wasquehal cedex **Etablissement de Saint-Denis :** 8, avenue du Stade de France 93218 La Plaine Saint-Denis cedex

Tel . 01 49 64 10 64 Fax. 01 49 64 10 65 www.verspieren.com VERSPIEREN
Professionnels de la Sécurité
8 avenue du Stade de France
93210 SAINT DENIS
Tél. 01 49 64 10 64 pax 49 64 14 25